

filles de Louis de Chinery, seigneur de Lagrange, famille que nous avons déjà rencontrée. L'année d'après le même Godart de Brandebourg s'engage à rembourser à «Giltz de Boyssleyten» 300 fl. du Rhin prêtés à sa soeur Marguerite, épouse de Jean de Schoneck, et à prendre sur la dot promise à ladite Marguerite. (14)

Le 1. 4. 1480 Godart de Brandebourg et son frère Guillaume, seigneur de Meysenbourg et Schudbourg, vendent à Gilles de Busleiden leur part dans le village de «Bous lez Praetz», pour 350 fl. du Rhin. (Le rachat se fera en 1508) (15) Pendant son séjour à Luxembourg (28 septembre — 6 novembre 1480), l'archiduc Maximilien se montra reconnaissant à l'égard de son conseiller Gilles de Busleyden, en lui cédant, à la date du 12 octobre, au château du Bouc, les intérêts qu'il devait depuis vingt ans aux engagistes Gérard de Rodemack et Jean de Créhange sur des revenus de biens situés dans la région d'Arlon. (16)

En 1487 (le 2 septembre) se situe le mariage de Jacqueline de Busleiden, fille de Gilles et veuve de Claus Schellhart dit Halffast, avec l'Alsacien Henri Hoecklin, veuf de Catherine d'Eissbruch, greffier du Conseil provincial, seigneur de Bertrange. (17) C'est ce couple qui acquit le 11. 6. 1495 pour 125 florins le quart d'une maison et grange sises à Thionville dont nous reparlerons plus loin.

Fin 1491 Bernard, seigneur de Bourscheid, et son épouse déclarent avoir vendu à «Giltz de Bauschleiden», conseiller à Luxembourg, tous leurs biens et revenus à Reckange lez Mersch pour le prix de 250 fl. du Rhin. (18)

Le 8. 5. 1488 Gilles de Busleiden relève en fief, de Gérard de Wiltz, la dime de Tintingén acquise «passé quelques années». (19)

Le 11. 11. 1495 nous retrouvons Godart de Brandebourg vendant à «Giltz de Busleiden, conseiller et seigneur de Luttemberg», pour 140 fl., une rente de 7 fl. du Rhin assignée sur ses cens et rentes à Wiesenbach.

Le 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivante, Giltz de Busleiden déclare que Louis de Chinery, seigneur de Lagrange, pourra pendant vingt ans et moyennant 200 fl. du Rhin, dégager une rente annuelle de 10 fl. sur Buffange lez Arlon. (20)

Gilles de Busleiden mourut le 20. 6. 1499. Sa femme lui survécut jusque'en 1506 et fut enterrée à Marville. (21)

Paul Wurth, qui se base sur les travaux de Ch. Laurent, connaît à Gilles 8 enfants: 4 fils\*), François, Gilles III, Jérôme, Valérien, qui suivent et 4 filles dont deux entrées en religion.

---

\*) Gilles II n'aurait-il pas eu un cinquième fils qui pourrait être ce Jean de Busleyd qui fut immatriculé le 27. 6. 1478 à l'Université de Cologne et qui y fit l'année suivante son baccalaureus artium? La matricule nous apprend que ce Busleiden se trouvait en 1482 à Orléans et qu'il fut promu bachelier en droit en 1484. (22)